

PROGRAMME GRANDE ÉCOLE DES BUSINESS SCHOOLS

(BAC + 5) : QU'EST-CE QUE ÇA VAUT VRAIMENT ?

5 critères pour s'y repérer dans le vaste monde des Business Schools

Edition
2026

Reconnue RNCP	Diplôme Visé	Grade Master	Membre CGE	Triple Accréditation	Un classement OBJECTIF grâce des critères institutionnels et INDÉPENDANTS avec pour seule ambition de rendre l'information, souvent complexe, accessible au plus grand nombre
✓	✓	✓	✓	✓	... Plus d'informations pages suivantes... École de commerce de Rang 1 = 22 meilleures écoles
✓	✓	✓	✓	✗	École de commerce de Rang 2 = 23ème à la 39ème école
✓	✓	✓	✗	✗	École de commerce de Rang 3 = 40ème école
✓	✓	✗	✗	✗	École de commerce de Rang 4 = 41ème à la 43ème école
✓	✗	✗	✗	✗	École de commerce de Rang 5 = au-delà de la 43ème école de commerce
✗	✗	✗	✗	✗	École de commerce de Rang 6 = très au-delà la 43ème école de commerce

Classement proposé par Christophe Viscogliosi, professeur agrégé de sciences économiques et sociales en CPGE économique et commerciale (ECG) au lycée Olympe de Gougues à Noisy-le-Sec (www.prepanoisy.com)

Écoles de rang 1 (= Grandes Écoles) : Audencia Nantes, Burgundy School of Business, EDHEC BS, EM Normandie, EM Strasbourg, EM Lyon, ESSCA, ESSEC, Excelia, GEM Alpine Business School, HEC, ICN BS, IESEG, KEDGE BS, Montpellier Business School, NEOMA, Rennes SB, Toulouse BS, Paris School of Business. Il faut ajouter à ces 19 écoles SKEMA BS, l'ESCP BS et l'IMT BS qui possèdent deux accréditations sur trois mais qui bénéficient depuis longtemps de très bons classements nationaux et internationaux.

Écoles de rang 2 : Brest Business School, EBS Paris, EDC Paris, EMVL, Clermont School of Business, Eklore, ESCE, ESDDES, ICD, INSEEC BS, IPAG, ISC Paris, ISG, ISTECS, South Champaign BS, IAE Grenoble School of Management

École de rang 3 : IDRAC

Écoles de rang 4 : ESC Amiens, EIML, ESLSCA

Écoles de rang 5 : Il n'existe pas actuellement de recensement facilement accessible des écoles de commerce dont le diplôme correspond à un titre reconnu de niveau 7 (équivalent à Bac + 5) dans le Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP). Il faut se rendre sur le site France Compétences :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Écoles de rang 6 : Il n'existe pas actuellement de recensement facilement accessible des écoles de commerce dont le diplôme n'est pas reconnu par un titre RNCP.

Point important : Ce classement tient surtout compte des Business Schools privées pour lesquelles l'information est souvent difficile à décrypter. À l'exception de l'IAE Grenoble School of Management qui vient de faire son entrée à la Conférence des Grandes Écoles, il n'intègre pas les IAE (ou Écoles Universitaires de Management publiques), qui dispensent également des formations gratuites de qualité, délivrent un grade Master et pour lesquelles l'information est facilement accessible à partir de ce site : <https://www.iae-france.fr>

Triple Accréditation

Trois labels internationaux, décernés par des organismes indépendants qui certifient la qualité d'une formation, permettent de distinguer les meilleures écoles de commerce en France et dans le monde : l'accréditation de l'AACSB (Association to Advance Collegiate Schools of Business), un organisme américain ; l'accréditation AMBA (Association of Masters of Business Administration), un organisme britannique ; l'accréditation européenne EQUIS de l'EFMD(European Foundation for Management Development), un organisme européen. 19 écoles de commerce peuvent se prévaloir en France de la triple accréditation, sachant qu'un peu plus de 1% des écoles de commerce dans le monde est concernée.

Membre CGE

La Conférence des grandes écoles comprend 245 Grandes écoles publiques et non publiques (Polytechnique, Sciences Po, HEC, ENS PSL...) toutes reconnues par l'État, délivrant notamment un diplôme de grade master. L'admission à la CGE est soumise à des critères exigeants portant sur la structure, les modalités de recrutement, l'approche pédagogique, l'ouverture internationale, le lien avec l'entreprise, l'accompagnement des étudiants et la nature des diplômes. 39 Grandes Écoles de commerce françaises délivrant un Master font partie de la CGE.

Grade Master

Le grade de Master est actuellement délivré en France par une Commission d'Evaluation des Formations et Diplômes de Gestion (CEFDG), une instance rattachée au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le grade de Master est équivalent à un master délivré à l'Université : lorsque la formation en école de commerce débouche sur un grade master, le diplômé obtient un master comme dans n'importe quelle université. Le grade de Master constitue pour une école de commerce la reconnaissance institutionnelle et publique d'un haut niveau de compétence professionnelle et académique.

Diplôme visé

La CEFDG peut également délivrer un visa à une formation en école de commerce si elle estime que la qualité de la formation est d'un bon niveau général. Précisons que le visa constitue alors une reconnaissance institutionnelle d'un niveau inférieur au grade de licence ou master.

Reconnue RNCP

France Compétences, un organisme public, délivre des certifications professionnelles attestant des compétences et des connaissances professionnelles à l'exercice d'un métier. Ces certifications sont enregistrées sur le RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles). Lorsqu'une formation est de niveau 7, cela signifie qu'elle correspond à un niveau Bac + 5, mais elle ne débouche pas sur un diplôme de grade master. Il s'agit uniquement d'une sorte d'équivalence.

Quelques points pour faciliter la lecture de ce classement :

1) Ce classement vise à regrouper les écoles de commerce selon 5 critères institutionnels et objectifs, et non pas à les classer les unes par rapport autres comme souvent. Ce serait une erreur. D'une part, les 23 écoles de rang 1 dans ce classement font toute partie du top 1% dans les principaux classements internationaux. N'importe laquelle de ces écoles offre un diplôme sérieux et reconnu qui facilite l'insertion sur le marché de l'emploi. D'autre part, l'effet du diplôme vaut peut-être en début de carrière, mais assez rapidement, ce sont les compétences du travailleur qui font la différence

2) C'est un classement qui se veut le plus neutre possible. Je n'ai aucun intérêt financier ou personnel à réaliser ce classement. Je suis enseignant dans le service public et donc indépendant. Je le fais avant tout par souci d'équité face à l'information. L'information est complexe et parfois biaisée pour des questions marchandes : telle école qui se présente comme "Grande école" alors qu'elle n'en remplit pas les conditions ; tel salon de l'orientation à but lucratif qui fait avant tout la promotion d'écoles qui ont payé cher leur emplacement ; tel classement d'écoles de commerce dans un média qui, sur la base de critères parfois orientés, permet de promouvoir untel ou untel. Or, qui maîtrise cette information ? Les initiés. Ceux qui n'ont pas ces codes risquent de faire les mauvais choix et de payer chère une formation de qualité souvent médiocre. J'avais abordé ce sujet il y a trois ans dans cet article : <https://aoc.media/opinion/2023/11/15/quest-ce-quune-vraie-grande-ecole-de-commerce/>